






# POURQUOI CONTACTER LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT ?



- L'appréhension de mes difficultés dans leur ensemble 
- La prise en compte de mon parcours dans sa globalité 
- Une orientation solutions et actions 
- Un suivi dans le temps, si j'en ressens le besoin 
- Des RDV sous le sceau de la confidentialité 

Exemples de thématiques pouvant être abordées



# EN QUOI LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT PEUT-IL M'AIDER ?

1



Je suis étudiant(e) et me pose des questions sur mon cursus, sur mon avenir, ou rencontre des difficultés.

Je contacte le Pôle Accompagnement par mail, téléphone ou en me rendant directement dans ses bureaux.

2

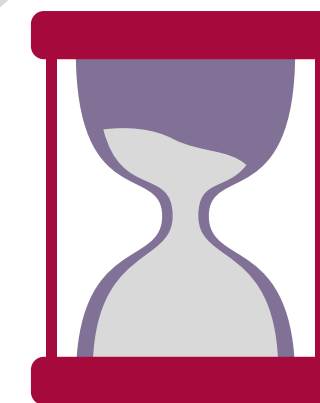


3



Nous convenons d'un premier rendez-vous qui servira à définir mon besoin et la fréquence de mes échanges avec le Pôle Accompagnement.

4



Cependant, je ne suis pas obligé(e) de m'engager sur le long terme si j'estime que ma situation ne le nécessite pas.

7



Si je suis satisfait(e) de l'accompagnement reçu, je n'hésite pas à le conseiller aux étudiants autour de moi qui auraient des interrogations ou rencontreraient des difficultés. Je peux moi-même recontacter le Pôle Accompagnement à tout moment.

6



Au fil de nos échanges, j'ai trouvé les réponses que je cherchais et une solution à mon problème : je peux arrêter les rendez-vous.

5



Je continue à rencontrer mon accompagnateur à la fréquence convenue. Je peux être mis(e) en contact avec d'autres interlocuteurs de l'école capables de m'aider.

# COMMENT CONTACTER LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT ?



**Claire  
BOURDIN**

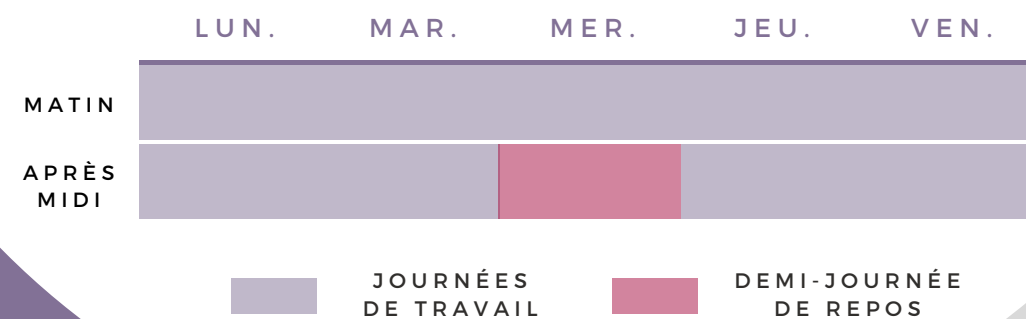
**Responsable de promotion 1A**



**claire.bourdin@  
centralesupelec.fr**



**Bureau EC 112**



- Connaissance du cursus et de l'école
- 15 ans d'expérience en recrutement d'ingénieurs dans un environnement tech

**OU**

**cellule-accompagnement@centralesupelec.fr**